



A propos de ce formulaire

Le présent formulaire est un document juridique officiel et peut avoir une incidence sur vos droits et obligations. Pour le remplir, veuillez suivre les instructions figurant dans le document *Comment remplir le formulaire de requête*. Assurez-vous de remplir tous les champs qui s'appliquent à votre situation et de fournir tous les documents pertinents.

Avertissement : Si votre requête est incomplète, elle ne sera pas acceptée (*article 47 du règlement de la Cour*). Veuillez noter en particulier que l'article 47 § 2 a) du règlement prévoit ceci : « Toutes les informations visées aux alinéas d) à f) du paragraphe 1 ci-dessus [*exposé des faits, violations alléguées et informations relatives au respect des critères de recevabilité*] doivent être exposées dans la partie pertinente du formulaire de requête et être suffisantes pour permettre à la Cour de déterminer, sans avoir à consulter d'autres documents, la nature et l'objet de la requête. »

Etiquette à code-barres

Si vous avez déjà reçu de la Cour européenne des droits de l'homme un lot d'étiquettes à code-barres, apposez-en une dans l'emplacement ci-dessous.

Numéro de référence

Si vous avez déjà reçu de la Cour un numéro de référence pour ces griefs, indiquez-le ci-dessous.

A. Requérant (particulier)

Cette section ne concerne que les requérants (personnes physiques).
Si le requérant est une organisation, passez à la section B.

1. Nom de famille

2. Prénom(s)

3. Date de naissance

J	J	M	M	A	A	A	A

 ex. 27/09/2012

4. Nationalité

5. Adresse

6. Téléphone (y compris le code pays)

7. Email (le cas échéant)

8. Sexe

- masculin
 féminin

B. Requérant (organisation)

Cette section n'est à remplir que si le requérant est une société, une ONG, une association ou une entité juridique d'un autre type.

9. Nom

10. Numéro d'immatriculation (le cas échéant)

11. Date d'enregistrement ou de constitution (le cas échéant)

J	J	M	M	A	A	A	A

 ex. 27/09/2012

12. Activité

13. Siège

14. Téléphone (y compris le code pays)

15. Email

C. Représentant(s) du requérant

Si le requérant n'est pas représenté, passez à la section D.

Représentant autre qu'un avocat/Représentant d'une organisationRemplissez cette partie du formulaire si vous représentez le requérant mais que vous *n'êtes pas avocat*.

Expliquez ci-dessous à quel titre vous représentez le requérant ou indiquez votre lien avec lui ou, s'il s'agit d'une organisation, quelle fonction officielle vous y occupez.

16. Qualité / lien / fonction

17. Nom de famille

18. Prénom(s)

19. Nationalité

20. Adresse

21. Téléphone (y compris le code pays)

22. Télécopie

23. Email

AvocatRemplissez cette partie du formulaire si vous représentez le requérant *en qualité d'avocat*.

24. Nom de famille

25. Prénom(s)

26. Nationalité

27. Adresse

28. Téléphone (y compris le code pays)

29. Télécopie

30. Email

Pouvoir**Le requérant doit autoriser quiconque le représente à agir en son nom, en signant le pouvoir ci-dessous (voir le document *Comment remplir le formulaire de requête*).**

J'autorise par la présente la personne indiquée ci-dessus à me représenter devant la Cour européenne des droits de l'homme aux fins de la procédure relative à ma requête introduite en vertu de l'article 34 de la Convention.

31. Signature du requérant

32. Date

ex. 27/09/2012

J J M M A A A A

D. État(s) contre le(s)quel(s) la requête est dirigée

33. Cochez la ou les case(s) correspondant à l'État/aux États contre le(s)quel(s) la requête est dirigée

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> ALB - Albanie | <input type="checkbox"/> ITA - Italie |
| <input type="checkbox"/> AND - Andorre | <input type="checkbox"/> LIE - Liechtenstein |
| <input type="checkbox"/> ARM - Arménie | <input type="checkbox"/> LTU - Lituanie |
| <input type="checkbox"/> AUT - Autriche | <input type="checkbox"/> LUX - Luxembourg |
| <input type="checkbox"/> AZE - Azerbaïdjan | <input type="checkbox"/> LVA - Lettonie |
| <input type="checkbox"/> BEL - Belgique | <input type="checkbox"/> MCO - Monaco |
| <input type="checkbox"/> BGR - Bulgarie | <input type="checkbox"/> MDA - République de Moldova |
| <input type="checkbox"/> BIH - Bosnie-Herzégovine | <input type="checkbox"/> MKD - « L'ex-République yougoslave de Macédoine » |
| <input type="checkbox"/> CHE - Suisse | <input type="checkbox"/> MLT - Malte |
| <input type="checkbox"/> CYP - Chypre | <input type="checkbox"/> MNE - Monténégro |
| <input type="checkbox"/> CZE - République tchèque | <input type="checkbox"/> NLD - Pays-Bas |
| <input type="checkbox"/> DEU - Allemagne | <input type="checkbox"/> NOR - Norvège |
| <input type="checkbox"/> DNK - Danemark | <input type="checkbox"/> POL - Pologne |
| <input type="checkbox"/> ESP - Espagne | <input type="checkbox"/> PRT - Portugal |
| <input type="checkbox"/> EST - Estonie | <input type="checkbox"/> ROU - Roumanie |
| <input type="checkbox"/> FIN - Finlande | <input type="checkbox"/> RUS - Fédération de Russie |
| <input type="checkbox"/> FRA - France | <input type="checkbox"/> SMR - Saint-Marin |
| <input type="checkbox"/> GBR - Royaume-Uni | <input type="checkbox"/> SRB - Serbie |
| <input type="checkbox"/> GEO - Géorgie | <input type="checkbox"/> SVK - République slovaque |
| <input type="checkbox"/> GRC - Grèce | <input type="checkbox"/> SVN - Slovénie |
| <input type="checkbox"/> HRV - Croatie | <input type="checkbox"/> SWE - Suède |
| <input type="checkbox"/> HUN - Hongrie | <input type="checkbox"/> TUR - Turquie |
| <input type="checkbox"/> IRL - Irlande | <input type="checkbox"/> UKR - Ukraine |
| <input type="checkbox"/> ISL - Islande | |

Objet de la requête

Toutes les informations relatives aux faits, aux griefs et au respect de la règle de l'épuisement des voies de recours internes et du délai de six mois (article 35 § 1 de la Convention) doivent figurer dans cette partie (sections E, F et G) du formulaire de requête (article 47 § 2 a) du règlement de la Cour). Le requérant peut compléter ces informations en annexant au formulaire de requête un document d'une longueur maximale de 20 pages (article 47 § 2 b) du règlement). Ce nombre de pages ne comprend pas les décisions et documents joints au formulaire.

E. Exposé des faits

34.

I. Liste des documents joints

Vous devez joindre des *copies* complètes et lisibles de tous les documents.

Aucun document ne vous sera restitué. Il est donc dans votre intérêt de soumettre à la Cour des copies, et non des originaux.

Vous devez **ABSOLUMENT** :

- classer les documents par date et par procédure,
- numéroter les pages consécutivement,
- **NE PAS** agraffer, lier ou scotcher les documents.

45. Dans l'encadré ci-dessous, indiquez, par ordre chronologique, les documents joints au formulaire, avec une brève description.

1.

2.

3.

4.

5.

6.

7.

8.

9.

10.

11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.

18.

19.

20.

21.

22.

23.

24.

25.

